

PROJETS EN FRANCE

# PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD



## AUX CONFINS DU NORD DE L'ALSACE ET DE LA LORRAINE... UN SITE EXCEPTIONNEL !

Le parc naturel régional des Vosges du Nord abrite un vaste massif forestier de 80 000 ha. Ces forêts sont riches et accueillent une **biodiversité devenue rare**. Elles forment, avec la forêt allemande voisine du Palatinat, un massif gigantesque de 250 000 ha : l'un des plus grands d'Europe. Ce territoire exceptionnel est **reconnu par l'UNESCO** et labellisé **réserve de biosphère transfrontalière**.

Dans ce territoire, les collectivités et les acteurs locaux sont fortement engagés dans un développement local respectueux des ressources, des patrimoines naturels et culturels et qui tient compte des générations futures. La mise en œuvre d'actions permettant le maintien de forêts à forte naturalité est au cœur du projet local.

**Le propriétaire a ainsi choisi un site de ce massif forestier pour s'engager dans un projet FSC Impact Vérifié et a reçu la mention pour les services biodiversité et carbone. Il s'agit d'une propriété privée de 4 600 ha de forêts certifiées FSC autour de Dambach. La gestion du domaine est confiée à Evrard de Turckheim, expert forestier engagé de longue date dans la défense d'une gestion forestière plus proche de la nature et Président de Pro Silva France.**



# UN PROJET CONCRET ET MESURABLE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ DES FORÊTS

Les arbres de grande dimension, de part leur âge, ont été exposés à de multiples aléas (blessures, attaques par des champignons, pertes de branches, etc.) et sont souvent choisis par les pics pour y forer leurs nids.

De ce fait, ils abritent une multitude d'espèces, dont des **oiseaux remarquables** (chevêchette d'Europe, chouette de Tengmalm, pics noir, mar et cendré, gobemouche noir, etc.) et de **chauves-souris** (murin de Bechstein, grand murin, barbastelle, murin à oreilles échancrés). Ils peuvent aussi constituer le support d'un nid de cigogne noire.

Le **bois mort**, quant à lui, est **indispensable aux espèces de champignons et aux insectes** tels que le lucane cerf-volant.

Pour préserver et développer la biodiversité forestière, il est donc nécessaire de :

- **Laisser certaines parties de la forêt évoluer et vieillir librement ;**
- **Mettre en réseau ces petites forêts sauvages (1 à 10 ha) pour permettre aux espèces de se déplacer ;**
- **Maintenir de vieux et gros arbres isolés dans les peuplements exploités.**

## ILS SOUTIENNENT LE PROJET

Ce projet est piloté avec le soutien d'acteurs fiables et reconnus : Groupement Forestier Vosges Nord (géré selon les principes Pro Silva), FSC France, le Parc naturel régional des Vosges du Nord et LPO Alsace, avec la participation de WWF France à titre d'observateur.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ



# LES AMBITIONS DU GROUPEMENT FORESTIER VOSGES NORD

- 1** Désigner et protéger à long terme un réseau de forêts sauvages pour une surface d'au moins 50 ha ;
- 2** Identifier et sanctuariser 10 000 arbres habitats favorables à la biodiversité dans des peuplements exploités ;
- 3** Suivre l'évolution des espèces à haute valeur de conservation bénéficiant de ce réseau ;
- 4** Informer régulièrement les donateurs des résultats de leur mobilisation.

## COMMENT M'ENGAGER DANS CE PROJET ?

Pour financer une parcelle de forêt et assurer son suivi écologique, je contacte les partenaires du projet :

- **Evrard de Turckheim**, Gestionnaire du projet : [e.deturckheim@cf-expertise.com](mailto:e.deturckheim@cf-expertise.com)
- **Sébastien Morelle**, Naturaliste et Chargé de mission, Parc naturel régional des Vosges du Nord : [s.morelle@parc-vosges-nord.fr](mailto:s.morelle@parc-vosges-nord.fr)



# QUELS BÉNÉFICES POUR MON ENTREPRISE ?

## Impact Vérifié - Engagez-vous pour des projets en faveur des forêts !

Les services écosystémiques fournis par la forêt soutiennent notre économie et notre société. Que vous soyez un **acteur privé ou public**, vous pouvez contribuer à la protection et à la restauration de ces services tout en renforçant votre politique RSE.

### 1 Choix du projet

En vous engageant dans le programme **Impact vérifié** de FSC, vous contribuez financièrement à un **projet de préservation et/ou de conservation de forêts gérées durablement**, et soutenez la certification FSC, la seule considérée comme **robuste et crédible** par les grandes ONG environnementales.

Vous pouvez également **choisir le ou les services que vous souhaitez préserver**, selon le type d'impact qui correspond à vos engagements d'entreprise ou à vos clients : conservation de la faune et de la flore, préservation de l'eau, séquestration du carbone...

### 2 Crédibilité

Les projets **Impact Vérifié** doivent apporter certaines garanties pour être durables et crédibles.

En exigeant que ces projets soient mis en place dans une forêt certifiée FSC, vous profitez d'un suivi avec des mesures quantifiables, contrôlé par des organismes certificateurs. Les bénéfices du projet pourront ainsi être **valorisés dans vos reportings extra-financiers et venir renforcer votre politique RSE**.

Votre projet pourra également répondre à certains **Objectifs Développement Durable (ODD) de l'ONU**.

### 3 Transparence

Vous aidez un projet dont la transparence est assurée par la publication des **documents de certification des services écosystémiques** sur la base de données [info.fsc.org](http://info.fsc.org).

### 4 Communication

En utilisant des allégations vérifiées et en communiquant sur votre engagement auprès de vos parties prenantes, vous contribuez à délivrer des **messages environnementaux à fort impact**, et permettez une **meilleure compréhension de la certification FSC**.

Cet investissement permet d'avoir une **communication documentée et quantifiée** sur les bénéfices du projet **Impact Vérifié** soutenu. Les données chiffrées contrôlées permettront d'illustrer la valeur de l'investissement, ainsi que le travail réalisé par le gestionnaire forestier pour préserver les services écosystémiques fournis par les forêts.

FSC France peut conseiller les entreprises certifiées ou détentrices d'une licence promotionnelle sur les éléments de langage appropriés. Les entreprises non certifiées souhaitant s'engager dans cette procédure et communiquer sur leur projet devront obtenir une licence promotionnelle FSC.



# EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur notre programme **Impact Vérifié**, visitez nos pages dédiées :

- Sur le site internet de FSC France [ONGLET LA FORÊT / SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES](#)
- Sur le site internet de FSC International [ONGLET VALUE / ECOSYSTEM SERVICES](#)

L'équipe de FSC France se tient à votre disposition pour toute demande sur la démarche et pour vous accompagner dans la mise en place ou le financement d'un projet.

## CONTACT

**Magali Rossi** – Chargée de mission forêt et services écosystémiques

✉ [m.rossi@fr.fsc.org](mailto:m.rossi@fr.fsc.org)

**Maya Bentz** – Directrice marketing et communication

✉ [m.bentz@fr.fsc.org](mailto:m.bentz@fr.fsc.org)

**Suivez-nous !**

